



ALL THE DETAILS • POUR EN SAVOIR PLUS

Newsletter for the members of the Association of Justice Counsel
Bulletin d'information à l'intention des membres de l'Association des juristes de Justice

October 4, 2011

As reported last week, the AJC Negotiations Team returned to the table to resume face-to-face bargaining with Treasury Board. Negotiations were held over a protracted four-day session.

There was agreement to amend the language of some provisions of the collective agreement to provide further clarity and/or bring the text of the agreement in line with agreed practices.

Regarding the core issue of compensation, talks hit an impasse. The AJC has never had the opportunity to properly establish our baseline salaries, and we cannot continue to move backwards in relation to our closest comparators who provide the same service to the public.

From the outset, the Negotiations Team said that if we could not reach a settlement with the employer despite best efforts, we would be prepared to take whatever steps were necessary to keep the process moving forward towards arbitration.

We have now reached that moment.

The AJC will therefore be submitting a request for arbitration with the Public Service Labour Relations Board without any further delay. We will keep you posted on key timelines once the Board acknowledges our request, and initiates the process of constituting an arbitration panel and setting of hearing dates.

AJC Negotiations Team
bargaining@ajc-ajj.com

4 octobre 2011

Tel qu'annoncé la semaine dernière, l'équipe de négociation de l'AJJ est retournée à la table pour reprendre les négociations avec le Conseil du Trésor. Les négociations ont eu lieu au cours d'une longue séance de quatre jours.

Il y a eu entente pour modifier le libellé de certaines dispositions de la convention collective afin de fournir davantage de clarté et/ou d'aligner le texte de l'accord en conformité avec les pratiques convenues.

Concernant la question fondamentale de la rémunération, les entretiens se sont soldés par une impasse. L'AJJ n'a jamais eu l'occasion de négocier correctement les salaires de base. Nous ne pouvons pas continuer d'accepter des reculs quand nous nous comparons à ceux qui fournissent le même service au public.

Dès le départ, l'équipe de négociation avait établi que si, malgré les efforts déployés, nous ne pouvions parvenir à un accord avec l'employeur, nous serions alors prêts à prendre toutes les mesures nécessaires afin de poursuivre les démarches et passer à l'arbitrage.

Nous sommes maintenant arrivés à cette étape.

L'AJJ va donc soumettre sans plus tarder une demande d'arbitrage à la Commission des relations de travail dans la fonction publique. Nous vous tiendrons informés des échéances importantes une fois que la Commission aura accusé réception de notre demande, initié le processus de formation du groupe d'arbitrage et identifié les dates d'audience.

L'équipe de négociation de l'AJJ
bargaining@ajc-ajj.com